



Création d'entreprises

Plus d'une entreprise sur deux encore active 5 ans après sa création

En Picardie, 53 % des entreprises créées en 2002 étaient encore actives en 2007, proportion voisine au niveau national. C'est dans l'industrie et la construction que les entreprises sont les plus solides en Picardie : 65 % des nouvelles entreprises industrielles passent le cap des 5 ans contre 54 % en France et 57 % des entreprises de la construction, contre 51 % au niveau national.

La formation et l'expérience professionnelle des créateurs favorisent les chances de survie à 5 ans, critères qui favorisaient déjà la survie à 3 ans.

L'emploi généré par les nouvelles entreprises s'accélère après les trois premières années pour aboutir à 3 emplois en moyenne créés par entreprise après 5 ans d'existence.

Bernard DEHON
Joël DEKNEUDT
Insee Picardie
Éric DUBET
Rodolphe WIBAUT
Conseil régional

En 2008, près de 6 000 nouvelles entreprises ont vu le jour en Picardie, chiffre en croissance de 5,4 %, la 3^e augmentation la plus forte parmi les régions. Depuis 2002, les créations d'entreprise ont augmenté de plus de la moitié dans l'ensemble du pays et de 60 % dans la région. Le taux de création¹ d'entreprise de la Picardie passe au-dessus de 10 %, soit 0,7 point de moins que la France, écart le plus faible observé depuis plus de 20 ans.

Parmi les 1 500 entreprises créées en Picardie au cours du premier semestre 2002, 790 sont en activité en 2007. La pérennité à 5 ans des entreprises picardes s'établit ainsi à 53 %², soit un point et demi de plus qu'en France. Une entreprise sur cinq a cessé son activité au cours de la quatrième ou cinquième année d'exercice, proportion identique au niveau national.

Une bonne tenue des entreprises picardes de l'industrie et de la construction

Tant en France qu'en Picardie, quatre secteurs d'activités cumulent les trois quarts des créations d'entreprises : le commerce, la construction, les services aux entreprises et les services aux particuliers.

Les activités commerciales sont à la tête des créations d'entreprises. Environ 1 400 créations par an dans la région, soit 200 de plus qu'au cours des années 2004 à 2006. Le dynamisme régional de ce secteur se calque sur la dynamique nationale.

Si le commerce est le secteur le plus créateur de nouvelles entreprises, c'est également celui qui offre les moindres chances de survie à 5 ans : 48 %. Ce renouvellement des entreprises commerciales est commun à toutes les régions de métropole : moins d'une entreprise commerciale sur deux perdure au-delà de son cinquième anniversaire.

À l'inverse, le secteur industriel crée relativement peu d'entreprises mais deux tiers des nouvelles passent le cap des cinq ans en Picardie. Au niveau national, la pérennité des entreprises industrielles, plus élevée que celle des autres secteurs, culmine à 54 %. La Picardie fait partie d'un groupe de régions rurales où les taux sont élevés, avec notamment la Champagne-Ardenne, l'Auvergne et l'Alsace. Le taux national est tiré vers le bas par des ré-

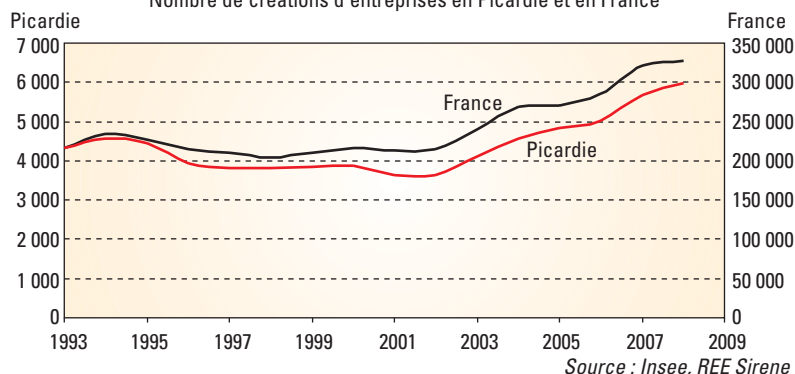
¹Rapport entre le nombre de créations d'une année N sur le stock d'entreprises au 1^{er} janvier de l'année N.

²Taux de survie à 3 ou 5 ans : rapport du nombre d'entreprises d'une génération N actives 3 ou 5 ans après leur création sur le nombre d'entreprises créées l'année N.

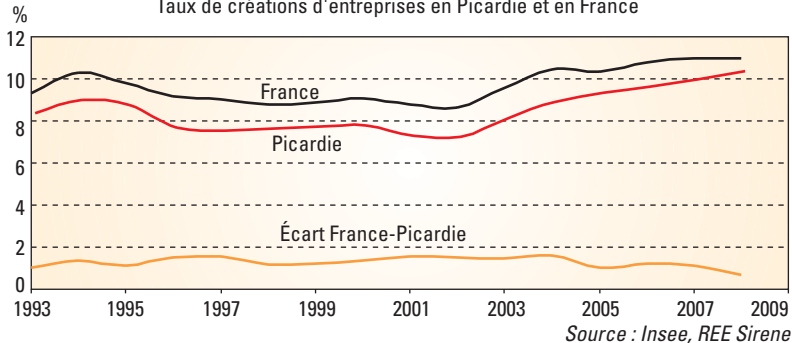
gions importantes qui ont des taux proches de 50 % : Île-de-France, Nord - Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Lorraine.

En Picardie, la construction est le second secteur pour le nombre de créations derrière le commerce.

Depuis 2002 les créations d'entreprises ont progressé de moitié en Picardie
Nombre de créations d'entreprises en Picardie et en France



Un rattrapage de la région ces dernières années
Taux de créations d'entreprises en Picardie et en France



L'aide à la création favorise la pérennité des entreprises en Picardie

		Picardie		France	
		Taux de survie à		Taux de survie à	
		3 ans	5 ans	3 ans	5 ans
Aide à la création	Aidées	69,6	54,4	66,2	52,2
	Non aidées	66,2	52,5	67,3	53,5
Âge du créateur	Moins de 30 ans	59,8	44,0	58,7	45,7
	De 30 à 50 ans	70,5	57,7	67,6	54,2
	50 ans et plus	66,2	48,4	66,0	50,6
Diplôme du créateur	Sans diplôme/CEP-BEPC	61,6	46,3	60,8	46,0
	BEP/CAP	64,7	50,5	65,2	50,8
	Baccalauréat technologique	75,4	58,7	66,6	52,0
	Baccalauréat général	63,7	48,7	64,4	49,3
	Diplôme supérieur au bac	74,1	61,8	69,3	57,9

Source : Insee, Sine 2002

Comme l'industrie, la construction est un secteur d'activité où les jeunes entreprises picardes sont relativement solides. En 2007, 57 % des entreprises créées au premier semestre 2002 sont actives, 6 points de plus que la moyenne nationale. La région picarde se situe entre les régions de l'Ouest (Basse-Normandie, Bretagne) où les taux de survie sont élevés, jusqu'à 66 %, et les mêmes grandes régions que pour l'industrie, où les taux de survie descendent jusqu'à 33 %.

Dans le domaine des services, 53 % des entreprises ont fêté leur cinquième anniversaire, deux points de moins que la moyenne nationale. Les cessations d'entreprises de services aux particuliers ont été relativement plus nombreuses dans la région, l'écart s'est accru au fil des années. En revanche, les entreprises de services aux entreprises affichent des taux de survie au niveau de la moyenne nationale.

Formation et expérience professionnelle favorisent la réussite

La poursuite de l'activité des entreprises entre 3 et 5 ans confirme l'influence du profil du créateur sur la pérennité dans les trois premières années. Les mêmes caractéristiques sont à l'œuvre : formation, expérience professionnelle en particulier.

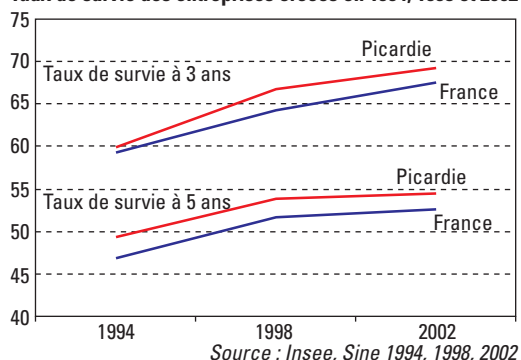
Les chances de survie des entreprises sont optimisées lorsque l'entrepreneur possède un diplôme et encore meilleures s'il s'agit d'une formation technique. Entre trois et cinq ans, les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat renforcent leur chance de pérenniser leur entreprise.

L'activité professionnelle de l'entrepreneur, avant la création de l'entreprise, augmente les chances de survie de 20 % par rapport à un créateur qui était demandeur d'emploi ou qui n'avait pas d'activité professionnelle. Ces derniers ont d'ailleurs un peu moins bien résisté que les autres entre 3 et 5 ans.

Pour les seniors, la réduction des chances de survie, aussi bien à 3 qu'à 5 ans, est de 20 %. Une partie des seniors créent une entreprise afin d'assurer leur propre emploi jusqu'à leur départ en retraite, ce qui contribue à réduire le taux de survie de leurs entreprises. En revanche, la jeunesse du créateur est moins pénalisante après trois ans.

Une amélioration de la pérennité des nouvelles entreprises

Taux de survie des entreprises créées en 1994, 1998 et 2002



La récurrence des enquêtes Sine permet de comparer les taux de survie de plusieurs générations de nouvelles entreprises. La définition de la création ayant évolué en 2007, les données de cet encadré sont élaborées selon la définition qui avait cours jusqu'à cette date.

Les taux de survie à 3 et 5 ans des trois générations de nouvelles entreprises qui ont été suivies depuis 1994 montrent une progression de 10 points de la pérennité des jeunes entreprises picardes à trois ans et de 5 points à cinq ans.

Les niveaux de formation et d'expérience professionnelle, qui se sont élevés au fil des générations de créateurs, favorisent les taux de survie. À situation identique, une entreprise créée en 2002 a eu 5 % de chances de survie à 5 ans de plus qu'une entreprise créée en 1998.

La pérennité des entreprises picardes est toujours supérieure à la moyenne nationale essentiellement en raison de la plus forte proportion en Picardie de "créations par reprise". Ces nouvelles entreprises, qui reprennent au moins en partie l'activité d'une entreprise existante, ont des perspectives de maintien à 3 ou 5 ans plus élevées que les entreprises créées ex-nihilo.

Parmi les entreprises survivantes au-delà de 3 ans, 30 % ont bénéficié d'une aide sous la forme d'un conseil, d'une formation ou d'un appui. Parmi ces aides, le réseau "J'entreprends en Picardie" joue un rôle aussi bien dans la préparation en amont du projet (étude de marché, plan d'affaires, formation...) que dans le suivi post-crétion du créateur et de son entreprise.

En moyenne, chaque entreprise a embauché un salarié entre son troisième et son cinquième anniversaire

En 2002, une nouvelle entreprise a généré 0,9 emploi salarié au démarrage. En effet, 60 % ne comportent qu'un ou deux emplois non salariés au démarrage. Au cours des années suivantes, la taille des entreprises pérennes s'accroît : l'effectif moyen passe à 1,2 en 2005 et 2,1 en 2007. L'augmentation est modeste au cours des trois premières années et s'ac-

Pour comprendre cet article

SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) : Sine suit pendant cinq ans une génération de nouvelles entreprises sur quatre. Une première interrogation a lieu dans les premiers mois suivant la création, une deuxième après trois ans d'activité et une troisième après cinq ans.

L'extension des enquêtes SINE en Picardie : dans le cadre de SINE, l'Insee a effectué pour le compte du Conseil régional de Picardie l'interrogation exhaustive des nouveaux entrepreneurs picards du premier semestre 2002 des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands (champ ICS). Les résultats des trois interrogations ont fait l'objet de publications en partenariat avec le Conseil régional disponibles sur le site internet de l'Insee.

Crétion d'entreprises : depuis janvier 2007, la notion de création d'entreprises s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen : une création d'entreprises correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Cette nouvelle notion de création d'entreprises est plus large que celle de création pure puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

Un regard sur les pays picards

Des taux de création élevés dans l'Oise

La proximité de l'Île-de-France influence fortement la répartition territoriale des créations d'entreprises en Picardie. Les pays de l'Oise ont les taux de création les plus élevés et plus particulièrement ceux qui sont limitrophes de l'Île-de-France : dans le Thelle-Vexin-Sablons et le Grand Creillois, les taux sont supérieurs à 12%. Ce dernier pays a le meilleur taux de création d'entreprise en Picardie depuis 2002. Moins habitués des premiers rangs, les pays du Soissonnais, du Chaunois et de Sources-et-Vallées font preuve de davantage de dynamisme dans la création d'entreprise en 2008 : ce dynamisme suit quelques années difficiles avec des fermetures d'unités importantes qui ont pesé sur l'emploi.

Au nord de la région, le département de la Somme et le Nord Est de l'Aisne affichent des taux de création nettement inférieurs à la moyenne régionale. Les taux les plus faibles se situent dans les territoires les plus ruraux de la région, en Santerre Haute-Somme, Trois Vallées et en Thiérache. Les taux de création par pays sont d'autant plus faibles que la part de communes rurales est importante.

Des taux de survie élevés dans la Somme

Les pays du département de la Somme ont des taux de survie à 5 ans supérieurs à la moyenne régionale, comme c'était le cas pour les taux à 3 ans. Dans le Santerre-Haute-Somme et les Trois Vallées, les créations sont peu nombreuses mais pérennes. Le Grand-Amiénois et le Trait-Vert bénéficient d'une structure d'activité favorable, avec davantage de créations dans les secteurs les plus résistants : industrie et construction.

Malgré une structure d'activité plutôt défavorable, les jeunes entreprises du Compiégnois ont mieux résisté à l'usure du temps que dans les autres pays de l'Oise et de l'Aisne. Dans ces deux départements, les taux de survie sont généralement plus faibles que la moyenne régionale et la pérennité

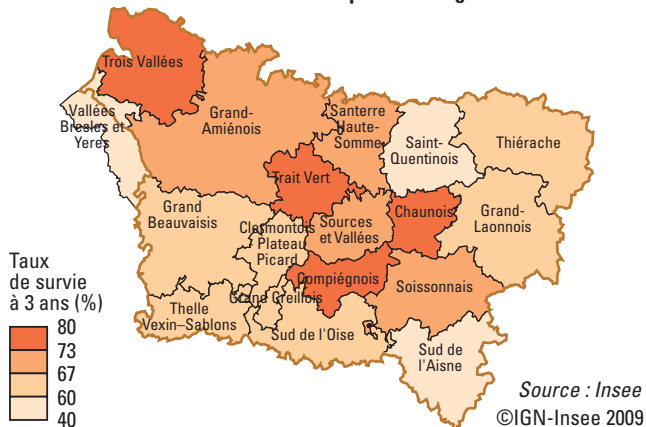
Taux de création d'entreprises par pays en 2008



des entreprises est plus aléatoire. Par exemple, dans le Sud de l'Aisne, la quasi-totalité des entreprises qui n'ont pas atteint leur cinquième anniversaire avaient cessé leur activité dans les trois premières années. A l'inverse dans le Chaunois, le taux de survie à 5 ans est inférieur à la moyenne alors que ce pays avait le taux de survie à 3 ans le plus élevé de la région.

En Thiérache et dans le Grand-Beauvaisais, moins de la moitié des entreprises ont atteint leur cinquième année d'activité. Dans le Grand-Beauvaisais, le taux de création en 2002 était élevé, ce qui explique, voire explique, un taux relativement important de cessation. En revanche, la Thiérache cumule un faible taux de création et un fort taux de cessation, contrairement aux pays ruraux de la Somme.

Taux de survie à 3 ans des entreprises de la génération 2002



Taux de survie à 5 ans des entreprises de la génération 2002



Une augmentation de l'emploi salarié après 3 ans

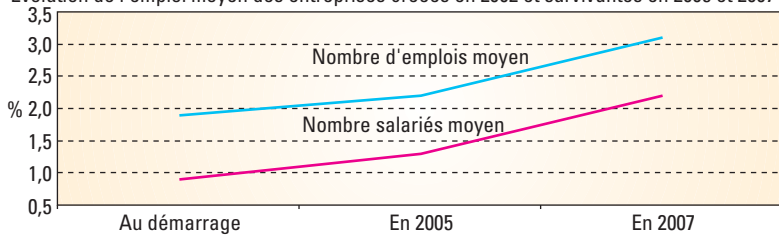
Moyenne annuelle 2007-2008

	Entreprises créées	Entreprises toujours actives	
		après 3 ans	après 5 ans
Nombre d'entreprises	6 000	4 000	3 200
Nombre d'emplois par entreprise	1,9	2,2	3,1
dont emplois salariés	0,9	1,3	2,2
Emploi total estimé	11 400	8 800	9 900
dont emploi salarié	5 400	5 300	7 000

Source : Insee, REE - Sine 2002

Une embauche par entreprise entre 3 et 5 ans

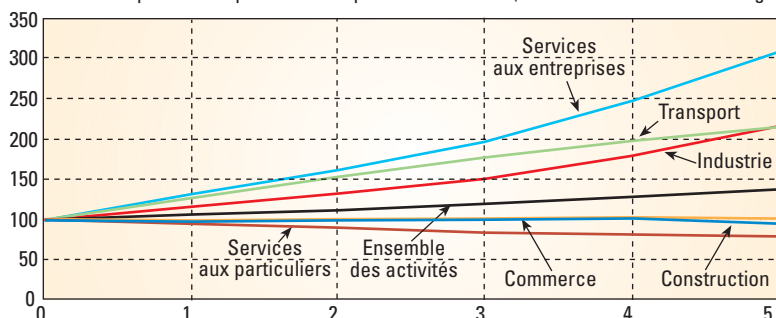
Évolution de l'emploi moyen des entreprises créées en 2002 et survivantes en 2005 et 2007



Source : Insee, Sine 2002

Les services aux entreprises triplent leur emploi en 5 ans

Évolution de l'emploi salarié pendant les 5 premières années (Indice base 100 au démarrage)



Source : Insee, Sine 2002

Pour en savoir plus

Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2007 : la génération 2002 cinq ans après, Insee Résultats n°39, janvier 2009

Création d'entreprises en Picardie : le devenir de la génération 2002, INSEE PICARDIE Dossiers, 2008

Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi, Insee Première n°1167, décembre 2007

Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans, Insee Première n°1148, juillet 2007

Internet : www.insee.fr/picardie et www.cr-picardie.fr

Un plan régional pour favoriser la création d'entreprise

La création d'entreprise constitue l'un des piliers du développement économique régional, d'autant que la pérennité des entreprises créées en Picardie est plus élevée que dans les autres régions, nonobstant le taux de création relativement faible. Aussi, pour impulser un nouvel élan, le Conseil régional de Picardie a décidé d'agir en simplifiant les dispositifs tout en sécurisant le parcours du chef d'entreprise.

Le plan régional en faveur de la création d'entreprise, voté le 30 mars 2007, fixe donc de nouvelles ambitions, définit de nouveaux objectifs et alloue d'autres moyens pour la création d'entreprise en Picardie.

La création du réseau " J'entreprends en Picardie " vise à rendre plus lisibles les dispositifs d'accompagnement technique et les outils financiers en faveur de la création et de la transmission d'entreprises, à améliorer l'efficacité collective en fédérant les moyens chaque fois que possible afin de faciliter les parcours des porteurs de projets en Picardie.

L'objectif est double : faire tendre le taux de création d'entreprises en Picardie vers la moyenne nationale à l'horizon 2010 et maintenir un taux de pérennité satisfaisant.

Les moyens alloués sont démultipliés : plus de 10 millions d'euros par an sont consacrés depuis 2007 à la création d'entreprise.

Avec 5 974 entreprises créées en 2008 en Picardie, notre région connaît une progression de 5,4 % alors que la moyenne nationale n'évolue que de 1,8 %.

Reste à confirmer en contribuant à la pérennisation de ces entreprises et de ces emplois qui maillent notre territoire régional de services, de savoir-faire et de vitalité.

Cette enquête est un outil qui permet au Conseil régional de Picardie, outre d'observer les tendances, de prendre les mesures appropriées pour atteindre son ambition.

célère au cours des deux années suivantes : en moyenne, chaque entreprise survivante a embauché un salarié. Les effectifs salariés sont multipliés par trois dans les services aux entreprises et par deux dans le transport et l'industrie.

L'embauche traduit la confiance en l'avenir du chef d'entreprise : par rapport aux entreprises qui n'ont pas embauché, les entreprises qui ont recruté au cours de leurs trois premières années d'activité ont davantage résisté au cours des deux années suivantes. À situation comparable, les chances de survie entre trois et cinq ans sont accrues de 30 %.

L'augmentation du chiffre d'affaires au cours des trois premières années n'apporte pas de chances supplémentaires de pérennité. À l'inverse, la baisse du chiffre d'affaires ou les difficultés financières rencontrées au cours des trois premières années réduisent de 30 à 40 % les chances de survie à 5 ans des entreprises.

10 000 emplois annuels créés par les nouvelles entreprises

Si les entreprises créées aujourd'hui recrutaient comme celles créées en 2002, ce seraient plus de 11 000 emplois (dont 6 000 emplois non salariés) qui seraient générés chaque année.

Trois ans plus tard, les entreprises survivantes compteraient moins de 9 000 emplois, dont une majorité d'emplois salariés. Les emplois salariés créés ne compenseraient pas les pertes des emplois non salariés des dirigeants des entreprises cessées.

Au contraire, après trois ans d'exercice, les embauches dépasseraient les pertes d'emplois non salariés : les entreprises toujours actives au bout de 5 ans compteraient près de 10 000 employés dont 7 000 seraient des salariés.

Cependant, dans l'industrie et la construction, les nouvelles entreprises semblent générer un peu moins d'emplois salariés que par le passé. ■

